

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois Juin à 19H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, Maire.

Présents (15) : MM FOURNIER, MENEAU C., FLANDRE, LUCAS, SAMPEDRO, RICOUL, ALLAIRE
MMES MENEAU N., RIGARD, CORNET, AUGÉ, VENON, MOSKURA, BOLÉAT, PIERLOT

Date de convocation : 28/05/2026

Secrétaires de séance : S. CORNET et N. MENEAU

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du dernier compte-rendu
- Désignation des personnes appelées à siéger à la CCID
- Cdisation d'Eudes FRICHE
- Divers
- Questions orales

Approbation du dernier compte-rendu : abstention (S CORNET)

Délégations du maire : Pas de délégation

- **DELIBERATION N°2026/025 :**

DESIGNATION DES PERSONNES APPELÉES A SIEGER A LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

La Commission doit être composée de 24 membres parmi lesquels le centre des Impôts en désignera 12. Actuellement nous avons 16 personnes inscrites (les conseillers ont répondu oui, sauf M. ALLAIRE qui ne souhaite pas faire partie de cette commission)
Il nous manque donc 8 personnes. Mme CORNET signale que nous pouvons prendre des administrés dans la mesure où ils sont inscrits en tant que redevables de la Taxe Foncière Bâti ou non Bâti, de la CFE ou de la taxe d'habitation (sur résidences secondaires (cf 3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts). Elle rappelle également que nous avons 2 mois après la mise en place du conseil (21/03/26) pour constituer cette commission et que nous sommes donc hors délais.
M. FOURNIER signale que la liste sera transmise telle quelle aux Impôts qui désigneront les 8 membres manquants.

A l'issue des élections municipales et conformément au 1 de l'article 1650 du CGI, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée.

Cette commission est composée :

- Du maire, président de la commission ;
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Une liste de commissaires choisis parmi les contribuables de la commune doit être proposée par le Conseil Municipal au directeur général des finances publiques.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

A ETABLI la liste suivante de proposition de personnes appelées à siéger à la CCID :

- 1 AUGÉ Catherine
- 2 MOSKURA Nadia
- 3 MENEAU Nadine
- 4 FLANDRE Gilles
- 5 RIGARD Sylvie
- 6 LUCAS Jean-Claude
- 7 SAMPEDRO José
- 8 RICOUL Nathan
- 9 PIERLOT Caroline
- 10 CORNET Sandrine
- 11 BOLÉAT Laurence
- 12 PEREIRA Magalie
- 13 BLANCHET Patrick
- 14 VAUCONSANT Audrey
- 15 DURAND Marie-Line
- 16 MENEAU Cédric
- 17 -----
- 18 -----
- 19 -----
- 20 -----
- 21 -----
- 22 -----
- 23 -----
- 24 -----

Vote à l'unanimité

CDI-SATION DE M FRICHE

M. Eudes FRICHE (cuisinier au restaurant scolaire) est en CDD depuis 6 ans. Il doit maintenant bénéficier d'un CDI. Pour cela, il n'est pas nécessaire de faire un appel de candidatures auprès du Centre de Gestion. Il faut juste créer une opération de recrutement sur l'emploi pour valider le CDI. Les démarches nécessaires seront lancées.

M. MENEAU intervient pour aborder le sujet du futur remplacement de M. BLONDEAU Christophe qui partira en retraite au 31/12/2026.

M. BLONDEAU intervient à mi-temps sur la commune et sur le Syndicat des Eaux

Il faudra donc passer une annonce sur le mois de Juin pour un recrutement en Septembre, afin que le futur remplaçant puisse être formé.

Les compétences recherchées : notion d'électricité avec les habilitations électriques obligatoires, un permis B/E afin de pouvoir conduire remorque et mini-pelle, ainsi que des connaissances en plomberie, menuiserie, et bricolage divers... Une commission de recrutement sera mise en place afin de recevoir les candidats.

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTION

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

		Nom	Prénom
Liste arrivée en tête	Titulaires	VENON	Isabelle
		RIGARD	Sylvie
		MOSKURA	Nadia
	Suppléant éventuel		
Liste arrivée en seconde position	Titulaires	CORNET	Sandrine
		BOLÉAT	Laurence
		Suppléant éventuel	

DEMANDE DE SUBVENTION

M le maire informe qu'une demande de subvention a été déposée par l'association des Bonsais. Celle-ci n'avait pas fait sa demande au moment des dépôts de dossiers de subvention des différentes associations communales. Elle souhaiterait un versement de 200 € pour l'organisation d'une exposition à la salle polyvalente les 4 et 5 Juillet prochains.

Le Conseil propose la somme attribuée à toutes les associations, soit 150 €. Approuvé à l'unanimité.

Il a été noté que cette association ne fait pas beaucoup de publicité pour les actions qu'elle mène.

SINISTRE A L'ECOLE MATERNELLE

Suite au sinistre à l'école maternelle dû au gel des canalisations cet hiver, les travaux de remise en état ont coûté 2 918.29 € et l'assurance nous a transmis un remboursement de 1 982.29 €. La différence reste à la charge de la Commune.

POINT SUR LES TRAVAUX SALON D'ESTHÉTIQUE ET DE COIFFURE

- Pour les lots Electricité et Plomberie nous avons reçu des avenants de l'entreprise BOUHOURS pour la partie concernant le salon de coiffure.
- Il avait été prévu de mettre un chauffe-eau de 300 litres dans le grenier, mais cela n'est pas possible. Il convient donc de l'installer dans la cave mais il ne rentre pas. Il faut donc installer deux chauffe-eaux de 150 litres et prévoir les raccordements nécessaires.
- La VMC du salon de coiffure qui ne fonctionne plus est à changer.
- Les avenants dépassant 5 % du montant initial des travaux il est donc nécessaire de revoir cela en commission d'appel d'offres :
 - ✓ Lot Electricité : montant initial 6 307.18 € plus-value de 2 372.00 €, soit 19.33 % de plus
 - ✓ Lot Plomberie : montant initial de 12 099.24 € plus-value de 4 746.50 €, soit 39.23 % de plus

 - ✓ A signaler également une plus-value de 690 € pour le lot plâtrerie SOIT 8%.

 - ✓ Une autre plus-value concernant le plafond du salon de coiffure et pour la découverte d'amiante d'environ 600 €, soit 140 € supplémentaires pour le salon d'esthétique.
- Un rendez-vous aura lieu entre l'architecte, la coiffeuse et M. MENEAU, directement à Lorris au bureau de l'architecte le 11 Juin afin de faire un point précis sur le déroulement des travaux.
- La demande d'un dédommagement financier de la coiffeuse suite à la fermeture du salon sera revue lors d'un prochain conseil, sachant qu'il sera prévu une deuxième période de fermeture pour terminer les travaux. Sa demande sera revue après la fin des travaux.

ASSOCIATION GRAINE DE GAULOIS

M. le Maire signale qu'il a rencontré l'association afin de leur interdire l'occupation du premier étage de la Maison des Associations, les conditions de sécurité pour une utilisation avec de jeunes enfants n'étant pas aux normes.

Dorénavant, l'association occupera le rez-de-chaussée de la Maison des Associations (actuellement utilisée en bibliothèque scolaire).

La bibliothèque sera transférée dans l'une des salles de classe inoccupées. La nouvelle association Bricolettes et Bricolos fabriquera les étagères nécessaires pour le transfert des livres.

Un aménagement extérieur sera également réalisé pour les jeunes enfants de l'association Graines de Gaulois dans une partie de la cour de la maison des associations.

Pour l'instant, il n'est pas prévu de travaux à l'étage.

INFOS DIVERSES DU MAIRE

- M le maire informe qu'un enregistreur sera acheté afin que les séances du Conseil soient enregistrées afin de faciliter le travail de retranscription par les secrétaires de séance. Ceci évitera des oublis dans les comptes-rendus. Il sera même possible que l'IA soit utilisée pour la rédaction directe des comptes-rendus.

- Il est remis aux conseillers le règlement actuel de l'utilisation de l'R' de Loisirs. En effet, des modifications sont à prévoir concernant les règles d'utilisation pour éviter les problèmes de nuisances sonores. Les propositions sont attendues pour le prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Mme MOSKURA Nadia : a participé à la réunion de mise en place du P.E.T.R. M. VACHER a été réélu Président pour cet organisme qui regroupe 4 communautés de communes (Val de Sully, Forêt d'Orléans, les Loges et Portes de Sologne). Pour notre Com Com :

- M. DAIMAY de Sully sur Loire élu vice-président
- Mme DACHEZ de Saint Père sur Loire et M. LEGRAND de Viglain sont membres du bureau.

M. SAMPEDRO José : signale qu'il serait utile de prévoir un nettoyage des caniveaux.

M. LUCAS Jean-Claude : informe que la fête de l'école aura lieu le 27 Juin le matin. La remise des calculettes pour les élèves partant en 6^{ème} (14 enfants) aura lieu le dimanche 28 juin à 11H
Remerciements des enseignantes pour la pose des volets, forts appréciés durant la semaine de fortes chaleurs.

M. FLANDRE Gilles : signale que le projet de raccordement de la station d'épuration de Guilly à notre station est annulé pour cause de manque de subvention de l'Agence de l'Eau.

M. RICOUL Nathan : signale que le prochain conseil communautaire aura lieu le 9 Juin. La commission Jeunesse s'est réunie et a travaillé pour la mise en place d'un conseil jeunes. La rédaction d'un règlement intérieur et des modalités des élections des jeunes est en cours.

M. ALLAIRE Philippe : signale des nids de poule rue des Vignes de Bouan/limite de Guilly et informe qu'il s'est inscrit à la formation GEMAPI « comprendre les enjeux milieu aquatique ».

Mme AUGÉ Catherine : informe qu'elle sera absente au prochain conseil communautaire et donnera son pouvoir à Nathan RICOUL

Mme VENON Isabelle : dresse le bilan du circuit vide-maisons : 65 participants et des retours positifs malgré la météo défavorable. Il y a eu néanmoins des visiteurs toute la journée. Le food-truck « chez Carine » a donné entière satisfaction aux personnes présentes.

Mme BOLÉAT Laurence : informe que des administrés lui ont signalé des odeurs nauséabondes à proximité du Domaine de l'Orme. Il lui est répondu que la mairie n'a pas été informée de cette situation et que si d'autres réclamations lui étaient communiquées d'en faire part à la Mairie qui interviendra auprès du Domaine de l'Orme.
Elle rappelle que l'utilisation de l'IA évoquée pour la rédaction des comptes-rendus est très consommatrice d'énergie et va à l'encontre de la protection de l'environnement.

Mme MENEAU Nadine : informe que la commission d'action sociale s'est réunie pour la préparation de mise en place du plan canicule à destination des personnes vulnérables : questionnaires à transmettre, constitution du registre communal et remise de dépliants aux personnes inscrites. Mme CORNET propose de mettre en commun les renseignements récoltés avec la commission du PCS car un travail avait déjà été fait en ce sens.

M. MENEAU Cédric : La commission Jeunesse s'est réunie. Le Conseil Jeunes sera élu le 19 Septembre prochain. Les catégories d'âge ont été fixées et le nombre de conseillers sera compris entre 7 et 9. Il y aura un Maire et un Adjoint. Un compte-rendu est en cours de rédaction et un retour sera fait à la commission communication pour partager les informations.

Rencontre avec un administré qui signale des problèmes de vitesse excessive dans la rue du Trésor Celte. Il est proposé de limiter la vitesse à 30 Km/h et d'installer la signalisation nécessaire. Un arrêté sera pris en ce sens. Adopté à l'unanimité

Il propose une visite du château d'eau aux élus de la commune de Neuvy et de Guilly (périmètre du syndicat des eaux) un dimanche matin.

Mme CORNET Sandrine :

- 1- Y-a-t-il eu des réponses au sondage pour le 14 Juillet ? Sylvie RIGARD signale 2 réponses. Peut-être voir pour le mettre sur intramuros ? Mme RIGARD s'en occupe elle n'a eu cette information que lors de sa formation, hier.
- 2- Peut-on avoir le dernier compte rendu du conseil communautaire car il doit être transmis à tous les élus. Le secrétariat s'en occupe.
- 3- Informe qu'elle est inscrite à la formation Prévention Inondation le 4 Juillet.
- 4- Revoir le marquage au sol rue du Guévier car les places de stationnement sont de moins en moins visibles. M. MENEAU demandera à la commune de Dampierre, qui est déjà intervenue, de revoir tous les marquages au sol à refaire (passages piétons, dos d'ânes...). Elle possède le matériel nécessaire.
- 5- A quoi correspond le panneau vendu au bord de la départementale ? Vente du terrain communal d'environ 850 m². Il a été vendu au prix attendu.
- 6- Les fleurs plantées devant les salons de coiffure et d'esthétique sont-elles bien arrosées ? oui tous les 2 jours, et l'un des employés arrosait en soirée pendant les fortes chaleurs.
- 7- Liste détaillée des délégations des adjoints qui devait être transmise après la première réunion de conseil ? Ce sera fait.

M. FOURNIER Hubert :

- 1- Signale que les banderoles pour la Grande Tablee sont installées. Coût 50 € les 2 ;
- 2- La caserne des pompiers de Vienne en Val est fermée pour risque d'écroulement. Ceux-ci sont à la recherche d'un local pour entreposer leur matériel de sport et pour pouvoir s'entraîner.
- 3- Le Samedi 6 Juin des portes ouvertes auront lieu sur le site des Avant-Gardes
- 4- Informe qu'Alexis BARBE (jeune de la commune) fait des reportages sur les personnes âgées (photos, livres...) et qu'il l'a sollicité pour avoir des noms de personnes à contacter. Il a proposé de faire une expo sur son travail à Neuvy lorsque ce sera terminé.

Mme LENOGUE Magalie, présente précise que son projet de ressourcerie avance, elle attend son numéro de SIRET pour pouvoir ouvrir. Elle recueillera les dons de vêtements, vaisselle, petits objets de décoration pour vente à petits prix. Dès que sa publicité sera disponible, nous ferons paraître sur la page Facebook
Son enseigne sera : « Chez Mag, seconde main »

Fin de séance : 21H00

Les Secrétaires de séance
CORNET Cédric
MENEAU Nadine

Le Maire
FOURNIER Hubert